

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

15/09/2023

Date d'affichage

21/09/2023

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 17

Votants : 19

L'an deux mil dix vingt trois

*Le 19 septembre à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, GUIBLIN Aline, LE GONIDEC Guy, LANDAIS Fabienne, GORON Rémy, LAUNAY Chantal, BRIAND Henri, JALLU Yann, ALEXANDRE Pierre, LEGOUT Séverine, BOULET Peggy, ROCHELLE Stéphane, JOUAUX Laëtitia DURET François, DURAND Marie-Claude, BERTAUX Delphine

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : ISAMBARD Albert, SAINT MLEUX Xavier

ABSENTS : Néant

POUVOIR : SAINT MLEUX Xavier donne pouvoir à BERTAUX Delphine, ISAMBARD Albert donne pouvoir à Séverine LEGOUT

Mme Marie-Claude DURAND a été élue secrétaire de séance.

N° 08-10-2023 – Création d'une commission « marché » – désignation des membres

Monsieur le Maire expose la demande d'un membre du conseil municipal de mettre en place une commission « marché » afin d'étudier les questions relatives au marché hebdomadaire municipal notamment son emplacement, son animation, son règlement etc...

Si le conseil municipal se prononce favorablement sur cette création de commission il conviendra de désigner les membres du conseil qui y participeront.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

Décide de procéder, à la création d'une commission « marché hebdomadaire »

Décide de de procéder, par vote à main levée, à la désignation des membres de la commission

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le

ID : 035-213500192-20230919-08_10_2023-DE

Elit les élus suivants comme membres de cette commission :

Pierre Alexandre, Aline Guiblin, Fabienne Landais, Chantal Launey, Remy Goron, et Yann Jallu

Autorise monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

La Secrétaire de Séance
Marie-Claude DURAND



Le Maire
Pascal HERVÉ

